



## Convoquation medecin conseil en accident de travail

Par **calisacha**, le **09/08/2016** à **19:05**

bonjour, je suis en accident de travail depuis le 11 avril 2016, j'ai été convoquée mis mai par le médecin conseil et celui-ci a validé mon accident de travail. Aujourd'hui j'ai reçu un courrier de la sécu, je suis de nouveau convoquée le 17 août pour le motif "suivi arrêt de travail". Je voudrais savoir si c'est normal d'être de nouveau convoqué, et ce que que cela signifie? Vais-je perdre mes droits d'indemnité journalière? Le médecin va t'il me déclarer apte à retravailler? Sachant qu'actuellement j'ai toujours très mal et suis dans l'impossibilité d'utiliser mon bras comme il le faut.

Merci de vos réponses